

Vivre chez ma tante?

Par Luanahossann52, le 28/07/2020 à 13:09

Bonjour,

J'aimerai vivre chez ma tante car je trouve que ma mère m'éduque très mal, je ne peux pas vivre chez mon père. Donc, est-ce possible de vivre chez ma tante? Je vais avoir 13 ans et on me dit que je suis très mature pour mon âge.

Merci.

Par Visiteur, le 28/07/2020 à 13:28

Bonjour

Seul un juge peut ordonner votre installation ailleurs si votre maman n'est pas d'accord.

D'autre part..

[quote]

je trouve que ma mère m'eduque très mal

[/quote]

Selon quels éléments brouvez vous porter un tel jugement?